

Prévenir les risques psychosociaux

Freins et moteurs de l'action...



Colloque RPS

Directe, CRAM SE, ACT Méditerranée

Marseille, le 17 mars 2010

Philippe Douillet, ANACT, Santé Travail

www.anact.fr



Un contexte qui nous interroge...



Un contexte qui nous interroge...



Forte mobilisation
Prise de conscience... on sort du déni..

- ⇒ enjeu économique : innover ≠ mal-être
- ⇒ enjeu social : produire ≠ gérer des conflits
et formes de désengagement
- ⇒ enjeu juridique : responsabilité ↗

... un paradoxe ?

Difficultés d'engagement des entreprises...

- ⇒ des expériences encore limitées..
- ⇒ des approches du stress limitant les actions
- ⇒ la prévention tertiaire centrée sur les individus en 1er
- ⇒ de réelles difficultés à appréhender le sujet,
les situations complexes pour tous les acteurs



Des freins pour agir...



- **Des freins pour comprendre et penser les situations**
 - Un risque complexe : multiples causes... multiples effets
 - Dimension subjective importante
 - Quelle approche du stress et des RPS ?...
- **Des freins pour agir**

Comment faire ?

- ⇒ comment évaluer ?
- ⇒ quelle démarche et méthodologies ?
 - ⇒ quels outils ?
 - ⇒ rien d'acquis définitivement
 - ⇒ possible de trouver des solutions ?

Des risques supplémentaires ?

- ⇒ mise en cause du management
 - ⇒ liens avec les changements
 - ⇒ enjeu de dialogue social
 - ⇒ maîtriser l'expression



RPS : des questions nouvelles pour la prévention

- Sujet complexe mais... 
- **Des bases aujourd'hui acquises pour agir**
 - Des modèles pour comprendre : des points clés santé/organisation
 - Des démarches analysées et reconnues comme efficaces et des outils disponibles
- **Déjà, des entreprises ont de l'expérience**
 - L'importance du processus de construction de la démarche
 - L'importance du dialogue sur le travail
 - Du tout tertiaire (sur l'individu) à la combinaison des approches et au développement de la prévention primaire (travail sur les causes en amont, notamment dans l'organisation)
- C'est possible... mais **de nouvelles façons de poser les problèmes et d'agir pour les acteurs de la prévention et les partenaires sociaux**

Mais qu'est-ce que je peux faire pour agir en prévention des RPS ?



**Des solutions
existent...**



**Des démarches
éprouvées...**

**des outils à
disposition....**

Des points de repères pour construire vos actions...



Quelques repères pour construire une prévention durable



Des conditions dans la conception de la prévention

- ⇒ **changer de logique** : les individus vont mieux quand ils peuvent s'engager...
 - ☞ quelles conditions du/de travail pour cette implication ?
 - ☞ la priorité des actions, non sur les individus, mais sur l'organisation

- ⇒ **reconnaître la complexité et l'instabilité du sujet**
 - ☞ engagement durable de la direction, dialogue, écoute..
 - ☞ une 1ère étape de formation et d'échanges entre acteurs de l'entreprise
 - ☞ avancer par étapes... rechercher des aides internes et externes

- ⇒ **accepter que l'analyse et la construction des solutions soient partagées**
 - ☞ une démarche participative et pluridisciplinaire
 - ☞ tout n'est pas RPS... et beaucoup d'actions RH, management participent à la prévention des RPS



Quelques repères pour construire une prévention durable



Des conditions dans le processus de mise en place et la conduite de la démarche :

⇒ le processus aussi important que le contenu des actions..

☛ importance de la phase d'échanges, de formation préalable, d'accord sur le processus

☛ pas de solution ou d'outil tout fait ; adaptation au contexte de l'entreprise

☛ l'implication de l'encadrement

⇒ du **subjectif à une certaine objectivité** : combinaison de méthodes quantitatives et qualitatives : entretiens, observations du travail...
indicateurs et signaux faibles

⇒ à l'aide d'une **approche concrète, à partir des situations de travail**, et de l'analyse des facteurs de tension, de cohésion, et des processus de régulation



Quelques repères pour construire une prévention durable



Des conditions dans le processus de mise en place et la conduite de la démarche :

- ⇒ **une approche qui combine** les compétences d'une pluralité d'acteurs (CHSCT, SST, encadrement...) et de compétences ;
- ⇒ la prévention des RPS : des **solutions variées et d'ampleur** du côté du management, des parcours professionnel, de l'environnement de travail, des relations professionnelles , de la conduite du changement...
- ⇒ intérêt de **combinaison des niveaux de prévention** en travaillant, en priorité, sur les conditions d'organisation du travail
- ⇒ **mieux vaut anticiper, travailler « à froid »... notamment par l'EVR/DU**
 - ⇒ se faire aider... des ressources nombreuses proches : SST, ARACT, CRAM, MSA, OPPBTP... site travailler-mieux.gouv.fr...



Prévenir les RPS : une opportunité pour l'entreprise



⇒ Au -delà d'une obligation...

⇒ Une opportunité **d'approche large et cohérente de la santé au travail** dans les organisations et les contextes de travail d'aujourd'hui

⇒ une opportunité de **(re)parler du travail, des conditions de son développement efficace pour la santé et la performance**

⇒ Une opportunité pour **anticiper et conduire les changements**

⇒ RPS : pas seulement une question médicale...

pas seulement une question de prévention...

mais bien une **question de stratégie d'entreprise, de RH**

et une opportunité de renouvellement du dialogue social



Prévention RPS : retour sur les démarches...



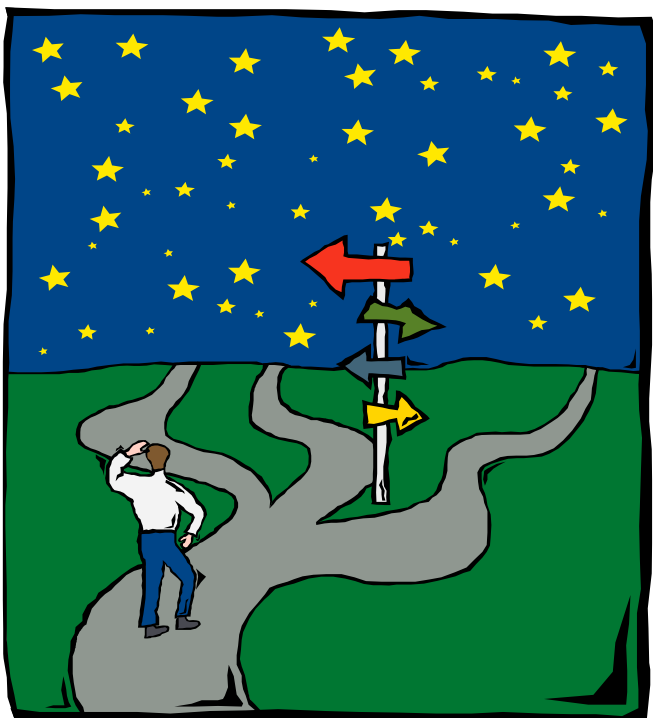
■ Quelques sources

- www.anact.fr
- www.inrs.fr
- Travailler-mieux.gouv.fr
- IRSST, «démarche stratégique de prévention des problèmes de santé mentale au travail », www.irsst.qc.
- CJD « étude sur les freins à la mobilisation des entreprises pour la prévention des RPS », sept. 2009
- ANDRH, enquête commission stress, 2008
- PsyA, malakoff médéric, Ifop : baromètre « le bien être psychologique au travail », sept. 2008





Merci de votre attention... et à votre disposition



ANACT Département Santé Travail
4 quai des Etroits 69321 Lyon cedex 05
Tél : 04 72 56 13 94
www.anact.fr

ACT Méditerranée
Bât. C1 -1330 rue G. de la Lauzière
2113856 AIX EN PROVENCE
Tél. 04 42 90 30
www.actmed.aract.fr

